



PAYS PLAINE DE SAÔNE VINGEANNE

COMPTE RENDU

Comité Local d'Examen des Projets/Comité de Programmation 2011

- Le jeudi 18 Novembre 2010, Dijon -

Étaient présents :

Élus du territoire :

Monsieur Joël ABBEY – *Président de la Communauté de Communes du canton de Pontailler-sur-Saône et du Conseil d'Orientation du Pays/ Conseiller Général*

Monsieur Louis DE BROISSIA – *Président de la Communauté de Communes du Mirebellois/ Conseiller Général*

Monsieur Jean-Paul VADOT – *Président de la Communauté de Communes Auxonne – Val de Saône*

Monsieur Antoine SANZ - *Conseiller Général du canton d'Auxonne -Val de Saône*

Monsieur Raoul LANGLOIS – *Maire d'Auxonne – Ville d'Appui*

Techniciens Pays :

Mademoiselle Marion CHENU, Madame Véronique GIRAUD, Messieurs Samuel LAMY et Cyril DORNIER

Préfecture de Côte d'Or : Madame Francine LOINTIER

Conseil Régional de Bourgogne : Madame Isabelle LAJOUX – *Conseillère Régionale*

Messieurs Sylvain RIFFARD et Anthony AUMAND

Conseil Général de Côte d'Or : Madame Carine LISBERNEY

Direction Départementale des Territoires : Madame Carmen SAFTESCO

Excusés :

SGAR : Madame Amélie RAVEL

Préfecture de Côte d'Or : Madame Angélique SEREX

Monsieur Michel BORDERELLE - *Président de la Communauté de Communes du Val de Vingeanne*

Monsieur Nicolas URBANO - *Conseiller Général du canton de Fontaine-Française*

Monsieur Jacques THOMAS - *Président du Conseil de Développement du Pays*

Conseil Général de la Côte d'Or -Salle Magnin, Dijon, le jeudi 18 Novembre 2010

Présidée par Monsieur Joël ABBEY, cette réunion avait pour ordre du jour la tenue du Comité Local d'Examen des Projets et du Comité de Programmation 2011, faisant suite au Conseil d'Orientation de Pays du 08 Novembre 2010.

Ordre du jour :

- ◆ Dossiers de demande de financement 2010
 - Dossiers « jeunesse » (4)
 - Création d'une structure périscolaire – Beire le Châtel
 - Avenant budget ingénierie 2010 – enveloppe « appui aux territoires » - CG21
- ◆ Validation du budget prévisionnel et de la programmation 2011
- ◆ Révision à mi-parcours du Contrat de Pays

Dossiers de demande de financement présentés (cf. documents CLEP)

Opération n°54 : Création d'un bâtiment périscolaire à Beire-le-Châtel (*Maître d'ouvrage :Communauté de Communes du Mirebellois*)

Action inscrite au Contrat de Pays (fiche action 11.3), la Communauté de Communes du Mirebellois bénéficie d'une enveloppe fixe de 90 000 € pour la réalisation d'un bâtiment périscolaire (crédits territoriaux Pays : Conseil Régional de Bourgogne).

La Communauté de Commune du Mirebellois poursuit sa politique de développement des structures d'accueil périscolaire sur les sites scolaires du territoire. Cet espace bénéficiera d'une capacité d'accueil de 70 enfants avec trois temps hebdomadaires :

- accueil le matin
- accueil et restauration pour la pause méridienne
- en fin de journée après le temps scolaire

Sensible aux démarches en faveur du développement durable et du respect des enjeux et règles écocitoyennes, la Communauté de Communes souhaite atteindre les objectifs BBC pour la réalisation de son bâtiment.

Demande approuvée par le Comité

Action Jeunesse

Afin de soutenir les activités des collectivités en matière de dynamique jeunesse, et en accord avec les services de la Préfecture, la fiche 11.4 du Contrat de Pays permet de soutenir l'ingénierie nécessaire à la coordination et l'animation en matière de dynamique jeunesse. Les quatre Communautés de Communes du territoire intègrent cette dynamique et sollicitent donc un cofinancement au titre de l'ingénierie pour la mise en place de ces actions.

Opération n°55 : Action jeunesse : animateur/coordonateur jeunesse (*maître d'ouvrage : CC. du Mirebellois*)

La Communauté de Communes du Mirebellois s'est investie depuis plusieurs années dans une dynamique en faveur des jeunes. Le secteur jeune réalise des permanences au sein du collège, organisation d'une sous-commission jeunesse, création d'une dynamique autour du « Contrat Atout Jeune » avec le Conseil Général, soutien aux associations jeunes, etc.

À compter de juillet 2010, la Communauté de Communes souhaite s'investir davantage et crée un poste d'animateur/coordonateur jeunesse, avec des perspectives et des ambitions sur 3 ans.

Pour l'année 2010, elle sollicite donc auprès du Pays un cofinancement de 6 250 € au titre de la fiche 11.4 (FNADT territoriale)

Demande approuvée par le Comité

Opération n°56 : Action jeunesse : animateur jeunesse (*maître d'ouvrage : CC. du Canton de Pontailleur-sur-Saône*)

La Communauté de Communes a souhaité s'engager dans une dynamique en faveur de la jeunesse. Elle se traduit par l'emploi d'un référent jeunesse dont les principales missions seront d'assurer le lien avec le public jeune, des permanences au sein du collège, la création d'un espace jeunes, lieu de vie, d'échange et d'accompagnement de projets.

Pour l'exercice 2010, une demande de cofinancement de 5 500 € a été sollicitée.

Demande approuvée par le Comité

Opération n°57 : Action jeunesse : animateur jeunesse (*maître d'ouvrage : CC. du Val de Vingeanne*)

Depuis 2007, la Communauté de Communes du Val de Vingeanne s'est engagée dans une dynamique en faveur des jeunes, avec notamment la création d'un accueil jeune, lieux de rencontre favorisant l'échange, l'information, et l'émergence d'initiatives.

Afin de soutenir le développement de cette dynamique, une demande de financement de 3 437.50 € a été sollicitée au Pays.

Demande approuvée par le Comité

Opération n°58 : Action jeunesse : animateur Conseil Intercommunal des Jeunes (*maître d'ouvrage : CC. Auxonne-Val de Saône*)

Depuis 2009, la Communauté de Communes impulse une dynamique jeunesse, notamment en créant un Conseil Intercommunal de Jeunes sur son canton. Parallèlement, la dynamique jeunesse se consolide autour d'un projet d'actions et de suivi dédié au public jeune (animateur jeunesse) à compter de 2011.

La Communauté de Communes sollicite un financement de 4 650 € pour l'accompagnement de l'ingénierie nécessaire à l'animation du Conseil Intercommunal Jeune.

Demande approuvée par le Comité

Avenant au budget Ingénierie 2010 – enveloppe « appui au territoire » du Conseil Général (cf.document CLEP)

Afin d'optimiser les cofinancements, en accord avec le Conseil Général de Côte d'Or, il est proposé de mobiliser les crédits départementaux pour les projets suivants :

- publication du rapport d'activité 2009
- plate-forme mobilité du Pays Plaine de Saône Vingeanne
- création du site Internet de covoiturage

Ces lignes budgétaires sont affectées au poste de fonctionnement de l'animateur généraliste Pays, et ne comportent aucune incidence sur les subventions sollicitées auprès des autres partenaires ou contributions du Pays.

Demande approuvée

Remarques :

Conseil Général de Côte d'Or : l'avenant sera soumis au vote de l'assemblée au mois de décembre.

Problématique mobilité :

Le Conseil Régional remarque que le dispositif mobilité peut être en doublon avec les actions mises en œuvre par la Région Bourgogne.

Monsieur ABBEY, précise qu'il s'est entretenu avec Monsieur Michel NEUGNOT, vice Président du Conseil Régional, sur les problématiques de mobilité, entre autres sur la dynamique du Pays.

Il est donc précisé que la mobilité est l'une des priorités et ambitions du Pays. À ce jour, nous souhaitons développer et maintenir les outils locaux mis en place, en gardant à l'esprit la possibilité d'un travail conjoint et d'un transfert lors de la fin du Contrat de Pays.

À ce jour, différentes actions sont mises en place : une plate forme téléphonique et d'enquêtes (plate forme mobilité du Pays), la mise en œuvre prochaine du Transport à la Demande sur les cantons de Pontailler-sur-Saône et Auxonne Val de Saône, et le développement d'une plate forme locative de véhicules.

Concernant le covoiturage, dans l'attente d'un outil régional, le Pays développe un site de mise en relation pour favoriser le covoiturage sur son territoire (attente locale). Outil succinct, il permettra de renforcer un outil régional envisagé.

COMITE DE PROGRAMMATION 2011 (Cf. Document Budget 2011)

Budget prévisionnel 2011 – Actions transversales

Volet Ingénierie

Postes d'animation : Aucune évolution budgétaire sur les charges de fonctionnement des animations thématiques Habitat, Tourisme, et « Vie Culturelle, Sportive et Associative ».

Poste animation généraliste : Comme pour les autres postes d'animation, aucune évolution budgétaire sur les salaires et charges. Toutefois, à compter de 2011, le budget de l'animateur généraliste compte de nouvelles lignes de dépenses. Elles permettent au Pays d'inclure des postes correspondant aux projets menés annuellement par le Pays.

Il s'agit des postes suivants :

- Majoration de la ligne budgétaire « édition » flyers- mobilité
- Gestion du site Internet de covoiturage
- Valorisation de la ligne prestation, afin de bénéficier de cofinancement pour la mise en œuvre de la plate forme mobilité du Pays.

Communication Pays: Édition du rapport d'activité 2010 et création du journal de Pays (maximum 3 exemplaires par an).

Volet Economique

Animateur Territorial à vocation économique (1/2 temps) : Afin de répondre aux besoins du territoire en terme d'accompagnement économique, le Pays est sollicité pour le cofinancement d'un poste d'animateur territorial à vocation économique. L'animateur aura pour mission d'assurer l'interface entre les collectivités, les communes et le monde de l'entreprise. Ce dispositif s'inscrit parallèlement et en complément des missions déjà existantes des consulaires.

Le maître d'ouvrage est la Communauté de Communes du canton de Pontailler-sur-Saône. Projet inscrit dans le Contrat Ambition Côte d'Or du canton de Pontailler, une convention sera signée entre les Communautés de Communes du Pays et Rives de Saône pour une mise à disposition du personnel.

Financement : Dans le cadre de la renégociation du Contrat de Pays, le Conseil Régional sera sollicité afin de mobiliser les fonds de la fiche 1.1 Communication économique, pour le cofinancement de l'action.

Volet Tourisme

Mobilier vélo route : Suite à l'étude finalisée et adoptée courant 2010 pour la mise en place d'une signalétique touristique spécifique aux vélo routes (voie bleue, voie verte et Liaison Dijon-La Saône) présentes sur le territoire Pays. Le schéma préconise l'implantation de signalétique directionnelle, de jalonnement (pour accompagner le public jusqu'aux sites situés en dehors de l'itinéraire) et de l'information (Relais Information Service et interprétation). Le marché public est en cours de finalisation pour une consultation prochaine.

Remarque : Monsieur ABBEY s'interroge sur la pertinence du périmètre du « Tour de Bourgogne à Vélo ». La plaine de Saône et la Vingeanne, qui disposent de 3 itinéraires cyclables, n'est toujours pas intégrée dans ce dispositif bien que territoire Bourguignon.

Promotion/communication touristique : Mise à jour et réédition du guide touristique « Bienvenue en Pays Plaine de Saône Vingeanne ». La forme est conservée : une pochette contenant un livret où des mises à jour sont prévues, le calendrier des manifestations sera intégré à la brochure, un listing des hébergements et restaurants ainsi qu'une carte qui est affinée pour mieux répondre aux attentes des touristes itinérants.

Après la définition d'un cahier des charges en concertation avec les OTSI, consultation des entreprises pour une parution au printemps 2011.

Remarques : Direction Départementale des Territoires : Possibilité de FEADER pour l'édition du guide

Volet cadre de vie

Dynamique habitat : À ce jour, le Pays ne peut présenter les actions définitives en terme d'habitat. Réelle ambition du territoire, Monsieur ABBEY rappelle que le Pays s'était inscrit dans une dynamique de Plan Local de l'Habitat qui n'a pu aboutir. Toutefois, le territoire s'appuie sur le document existant pour mettre en oeuvre sa dynamique et répondre aux orientations ciblées dans le PLH.

Le volet habitat sera donc approfondi dans le cadre de la révision du Contrat de Pays à mi-parcours, une fois les orientations définies localement, puis suite aux échanges avec les différents partenaires concernés.

Il est rappelé que la Communauté de Communes d'Auxonne -Val de Saône a inscrit la réalisation d'une opération programmée de l'habitat sur son canton (Cf. programmation individuelle).

- *Le Programme d'Intérêt Général (PIG)* :

Le PIG est un dispositif contractuel d'amélioration de l'habitat privé, rattaché à l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH). C'est un dispositif moins lourd administrativement et financièrement que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) car ciblant deux voire trois problématiques identifiées sur un territoire.

Au regard de la situation habitat du territoire Pays, l'animatrice propose que deux thématiques, identifiées comme récurrentes et transversales aux quatre Communautés de Communes soient traitées via ce dispositif :

- précarité énergétique
- maintien à domicile des personnes âgées

Notons que ces deux thématiques correspondent aux priorités affichées par l'État et l'ANAH dans le cadre de la définition récente de son nouveau programme d'actions, désormais ciblé sur les propriétaires occupants.

- *Le Fond d'Aide à la Rénovation Thermique (FART)*

Créé en été 2010, le FART des logements privés a pour objet d'aider les ménages propriétaires occupants à faibles revenus, pour mener à bien des travaux améliorant la performance énergétique de leur logement, et ce en complément des aides habituelles de l'ANAH. L'octroi de ces subventions est soumis à l'existence d'un contrat local d'engagement signé entre le département, le représentant local de l'ANAH et les collectivités locales, chargées d'organiser le recensement des situations de précarité énergétique.

Les modalités de mise en oeuvre de ces contrats locaux d'engagement sont en cours. Il est convenu que l'animatrice informe les collectivités des suites données à ce dossier et des modalités pour leur implication dans ce dispositif.

Volet Vie Associative

Report du budget annuel crédité par le Conseil Régional pour la réalisation du forum des associations.

Point sur la dynamique :

- *Répertoire des Associations*

La nouvelle édition du répertoire des associations a été mise à disposition dans chacune des Communautés de Communes.

Il est rappelé que toutes les associations présentes sur le territoire Pays ont été invitées à retourner un bulletin d'inscription. Des relances par courriers, mails et via les lettres aux associations ont été réalisées.

Sans retour de questionnaire renseigné, les associations ne pouvaient être mentionnées dans le guide.

- *Bilan du Forum des Associations*

Une édition particulièrement positive au regard des autres années, avec une participation du public et des associations qui se stabilise (environ 1000 visiteurs sur les 4 sites).

Le beau temps a facilité les choses, le nombre de contacts et d'inscriptions est en augmentation par rapport aux années précédentes pour les associations.

- *Point sur Appel à Projets annuel*

L'appel à projets annuel est en cours, la date limite de dépôt de dossiers est fixée au 30 novembre 2010. À ce jour, les projets déposés représentent des demandes de subvention à hauteur de 17 000 €.

- *Lettre aux associations*

Newsletter mensuelle adressée à l'ensemble des associations du territoire, aux communes, partenaires... cette édition interne communique sur l'événementiel de la vie associative locale et est une source d'informations destinée au tissu associatif.

Budget prévisionnel 2011- actions individuelles (cf. documents annexes)

Axe économie

- *Action de promotion de l'Artisanat (Union commerciale et Artisanale d'Auxonne):*

Groupe de travail formé de 3 unions commerciales sur 4, pour la mise en œuvre d'un projet commun à l'échelle du Pays courant 2010. Pour des raisons internes, seule l'association Auxonnaise reste inscrite dans la démarche à ce jour, avec pour ambition la création d'un salon « écocitoyens » associant les artisans locaux spécialisés, et autres interlocuteurs/institutions (ADEME, gestion des déchets, ...).

- *ZAE Agro-alimentaire (Communauté de Communes Auxonne-Val de Saône) :*

Inscrit au Contrat de Pays, la Communauté de Communes s'investit dans la réalisation d'une Zone d'Activité Economique agro-alimentaire. Une première phase a permis d'étudier les différentes possibilités de structuration, d'aménagement (etc.) du site.

Courant 2011, la collectivité souhaite réaliser les études opérationnelles liées à cet aménagement.

Axe Tourisme

- *Création d'une halte pique-nique (Commune de Cheuge)*

Equipements pour l'accueil des plaisanciers à la halte de Cheuge déjà existants. Une première réunion du Comité de Pilotage du projet est programmée début décembre pour définir le cahier des charges.

- *Activité de pleine nature : création de sentiers de randonnée*

• Communauté de Communes du Mirebellois

Création de chemins de randonnée pédestre (multirandonnée) dans le canton de Mirebeau. 4 itinéraires sont en cours d'instruction. 1 circuit est présenté au Conseil Général pour labellisation pour la Commune de Belleneuve.

• Ville d'Auxonne

Des boucles de randonnées ont été créées à l'initiative de la Ligue de l'Enseignement. Les itinéraires sont repris pour labellisation et balisage officiel.

• Communauté de Communes du Mirebellois (randonnée équestre)

Dossier présenté fin 2009, ajourné pour raisons budgétaires.

- *Mobilité touristique (Communauté de Communes Pontailler/Office du Tourisme)*

Création d'une base de location de 2 roues à Pontailler. La mise à disposition de vélos serait assurée par l'Office de Tourisme du canton de Pontailler pour répondre à la demande des touristes, enregistrée ces dernières années.

- *Circuit de découverte du château d'Auxonne (Commune d'Auxonne)*

Dans le cadre de la réhabilitation du Château Louis XI, des circuits d'interprétation du patrimoine seront proposés au public. Les travaux d'aménagement sont réalisés par tranche et chaque circuit s'accompagne de travaux de mise en sécurité des visiteurs.

- *Itinéraire découverte ville (Commune de Mirebeau)*

À l'initiative de l'Office de Tourisme du Mirebellois, un circuit de découverte du patrimoine historique de la Commune de Mirebeau sera proposé au public. Des panneaux d'interprétation seront apposés dans les lieux importants. Un livret permettra aux plus jeunes de découvrir la ville de manière ludique.

Axe Cadre de Vie

- *OPAH RR (Communauté de Communes Auxonne Val de Saône)*

Cette action devait débiter sa mise en œuvre en 2010. La Communauté de Communes contrainte de renoncer à ce projet pour l'exercice 2010, a souhaité le réinscrire au budget prévisionnel pour une mise en œuvre du dispositif en 2011. A ce titre, ce projet est inscrit au Contrat Ambition Côte d'Or de la collectivité.

- *Information/formations aux agriculteurs (Chambre d'Agriculture)*

Action pluriannuelle de la Chambre d'Agriculture menée en partenariat avec le Pays Plaine de Saône Vingeanne et le GAL du Pays Beaunois. Cette démarche est reconduite en 2011, dans la continuité de l'action.

- *Création d'un espace public numérique (Commune de Saint Seine sur Vingeanne)*

La Commune de Saint Seine sur Vingeanne (cdc du Val de Vingeanne) s'investit dans une démarche pluriannuelle pour la valorisation de son village. Trois volets structurants constituent cette ambition :

- la réhabilitation de la place du village et sa mise en sécurité (2010)
- la réhabilitation de l'ancienne poste : (projet village avenir) rénovation du bâtiment, création de logements, et dans la mesure du possible, locaux d'accueil pour de nouvelles activités à définir (micro crèche, cabinet médical, commerce...)
- la réhabilitation de la mairie en plusieurs étapes (accès handicapé, espace multimédia, salle de réunion communale)

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la mairie de Saint Seine sur Vingeanne, la municipalité souhaite déposer une demande de financement auprès du Pays, pour la réalisation d'un espace public numérique. Ce lieu aura une double vocation :

- une salle de réunion communale : à destination des associations locales, de la population, des élus, ... en complément de la salle du Conseil destinée uniquement au Conseil Municipal. Elle mettra à disposition l'ensemble du mobilier nécessaire (tables, chaises, matériel de conférence)
- un espace multimédia : avec une mise à disposition de postes informatiques et accès internet. Cet espace sera en libre accès lors des permanences de la mairie (20 h hebdomadaires)

- *Service de Transport à la Demande (Communauté de Communes du canton de Pontailler et Auxonne – Val de Saône)*

Les Communautés de Communes Auxonne-Val de Saône et du canton de Pontailler-sur-Saône ont souhaité développer un service de transport à la demande. En partenariat avec le Conseil de Général de Côte d'Or, le dispositif a pour objectif d'ouvrir le territoire sur les carrefours de communication via la gare d'Auxonne et les correspondances TER. Quatre circuits sont proposés.

Cette action s'inscrit dans le contrat Ambitions Côte d'Or des 2 Communautés de Communes.

- *Labellisation « Maison des Services » (Communauté de Communes canton de Pontailler-sur-Saône)*

Dynamique inscrite au Contrat de Pays, la Communauté de Communes du canton de Pontailler-sur-Saône bénéficie d'un soutien financier annuel de l'État (sur la durée du Contrat de Pays) pour la labellisation de sa Maison des Services Publics.

Remarque : L'enveloppe globale initialement prévue représentait une subvention à hauteur de 10 000 €/an. Un reliquat de la première année a été réparti sur les 3 dernières années de contractualisation, pour un montant de 12 223 €/an.

- *Dynamique/animation jeunesse (4 Communautés de Communes du Pays)*

Suite à une prospection sur le territoire avec l'ensemble des structures et partenaires associés pour le développement d'une dynamique jeunesse sur le territoire, les Communautés de Communes du Pays ont marqué leur volonté de développer cette dynamique à travers leurs compétences et services.

Afin de les accompagner dans la mise en oeuvre d'une dynamique jeunesse, le Pays a souhaité mobiliser les fonds destinés au dispositif de soutien au fonctionnement.

L'année 2010 fut l'année de lancement et de création des dispositifs pour la majorité des Communautés de Communes.

Ainsi, concernant les fonds issus du FNADT, le Conseil d'Orientation du Pays a souhaité mettre en place des enveloppes pluriannuelles, qui seront attribuées à chaque porteur de projet au regard de leurs actions.

- *Forum de la jeunesse (Communautés de Communes du Mirebellois et de Pontailler-sur-Saône)*

Concernant les crédits jeunesse attribués par le Conseil Régional de Bourgogne, les Communautés de Communes du Mirebellois et du canton de Pontailler-sur-Saône proposent de mener des actions conjointes sur l'année 2011, et sollicitent le Pays.

Toutefois, il sera proposé lors de la renégociation du Contrat de Pays de raisonner sous forme d'appel à projets annuel pour permettre à l'ensemble des porteurs de projet de s'inscrire dans la dynamique jeunesse et le développement d'actions spécifiques sur le territoire.

Axe Vie Associative, Culturelle et Sportive

- *Soutien aux manifestations culturelles et sportives (Associations, Communes, Communautés de Communes)*

Comme chaque année, l'appel à projets a été mis en oeuvre sur le territoire. La limite des dépôts de dossiers auprès du Pays a été fixé au 30 Novembre 2010.

Le Conseil de Développement étudiera les propositions courant décembre et proposera les dossiers au Comité de Programmation en début d'année 2011.

Evaluation du Contrat de Pays à mi-parcours

Point général sur le territoire :

Le Pays Plaine de Saône Vingeanne a mis en oeuvre sa dynamique de révision à mi-parcours du Contrat de Pays :

• *Cofinanceurs :*

- Préfecture de Côte d'Or :

Rencontre avec le Président ABBEY pour un premier descriptif des ambitions du territoire et des pistes à explorer.

Invitation du Conseil d'Orientation de Pays en Préfecture de Côte d'Or pour la présentation des priorités de l'État et des orientations issues du CIADT et des assises des territoires ruraux

- Conseil Régional : Réunion «politique », puis réunion technique pour définir les principes de la renégociation. Le Conseil Régional prendra position sur les propositions issues du territoire. Pas de consigne spécifique sur les thématiques, analyse au cas par cas.

- Conseil Général de la Côte d'Or : Échanges sur les projets et dynamiques à l'appui du Contrat Ambitions Côte d'Or

- *Territoire :*
 - Technique :
Evaluation propre du contrat (qualitatif et quantitatif) en cours de finalisation et première proposition de perspectives de développement dans le cadre du contrat et de sa révision
 - Politique :
Communication de la renégociation du Contrat de Pays en COP, et rencontres avec les Communautés de Communes et certaines communes pour la proposition de nouvelles priorités d'actions.
À ce jour, l'ensemble des projets et dynamiques est recensé par thématique

- À venir :
 - Affiner et prioriser les nouvelles orientations au sein du Pays (élus/techniciens)
 - Echanges techniques avec les cofinanceurs
 - Proposition finale de renégociations du Contrat

Le Président du Conseil d'Orientation du Pays
Joël ABBEY